

**ARTICHAUT  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**CYNARA SCOLYMUS  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

***Cynara scolymus ad praeparationes homoeopathicas***

**DÉFINITION**

Feuille fraîche de *Cynara scolymus* L.

**IDENTIFICATION**

- A. Feuille très grande dépourvue d'épine, pennatifide à la base de la plante, sessile, pennatifide ou lobée dans la partie supérieure ; face supérieure vert pâle, face inférieure blanchâtre, tomenteuse par l'abondance de longs poils tecteurs blancs et feutrés, pluricellulaires ; nervures très saillantes ; limbe subdivisé en segments lobés, étroits et découpés en dents irrégulières, volumineuses ou aiguës.
- B. Examinez au microscope un fragment d'épiderme inférieur de la feuille, en utilisant de la *solution d'hydrate de chloral R* : épiderme du limbe formé de cellules à parois fortement sinueuses, de nombreux stomates anomocytiques (2.8.3) ; longs poils tecteurs, unisériés et pluricellulaires, comprenant un court pédicelle de plusieurs cellules rigides à parois légèrement épaissies et une cellule terminale flagellée, souvent contournée sur elle même ; poils sécréteurs sessiles et bisériés, de type Asteraceae.

**ESSAI**

**Perte à la dessiccation** (2.2.32) : au minimum 70,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

**SOUCHE**

**DÉFINITION**

Teinture mère d'artichaut préparée à la teneur en éthanol de 55 pour cent V/V, à partir de la feuille fraîche de *Cynara scolymus* L.

*Teneur* : au minimum 0,02 pour cent *m/m* de dérivés *ortho*-dihydroxycinnamiques totaux, exprimés en acide chlorogénique (C<sub>16</sub>H<sub>18</sub>O<sub>9</sub> ; M<sub>r</sub> 354,3).

**PRODUCTION**

*Méthode 1.1.10* (2371). Droque coupée en fragments de 1 cm à 5 cm. Durée de macération : 3 à 5 semaines.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

## CARACTÈRES

*Aspect* : liquide brun.

## IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner*. Teinture mère.

*Solution témoin*. Dissolvez 5 mg de *rutine R*, 5 mg d'*acide chlorogénique R* et 10 mg de *lutéolol-7 glucoside R* dans 20 mL de *méthanol R*.

*Plaque* : plaque au gel de silice pour CCM R.

*Phase mobile* : *acide acétique glacial R*, *acide formique anhydre R*, *eau R*, *acétate d'éthyle R* (11:11:27:100 V/V/V/V).

*Dépôt* : 20 µL, en bandes.

*Développement* : sur un parcours de 10 cm.

*Séchage* : à l'air.

*Détection* : pulvérisez une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Pulvérisez ensuite une solution de *macrogol 400 R* à 50 g/L dans le *méthanol R*. Laissez sécher la plaque pendant 30 min environ. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

*Résultats* : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

<b>Haut de la plaque</b>	
-----	Une bande jaune-orangé Une bande verte
Lutéolol-7 glucoside : une bande orangée Acide chlorogénique : une bande bleu-vert Rutine : une bande orangée -----	Une bande orangée (lutéolol-7 glucoside) Une bande bleu-vert (acide chlorogénique) Une bande orangée (rutine) plus ou moins intense -----
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

## ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 50 pour cent V/V à 60 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 1,5 pour cent m/m.

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

## DOSAGE

Spectrophotométrie d'absorption dans l'ultraviolet et le visible (2.2.25).

*Solution mère.* Dans une fiole jaugée de 10,0 mL, introduisez 3,000 g de teinture mère et complétez à 10,0 mL avec de l'éthanol à 50 pour cent V/V R.

*Solution à examiner.* Dans une fiole jaugée de 10,0 mL, introduisez successivement, en agitant après chaque ajout, 1,0 mL de solution mère, 2 mL d'acide chlorhydrique 0,5 M, 2 mL d'une solution contenant 100 g/L de nitrite de sodium R et 100 g/L de molybdate de sodium R, 2 mL de solution diluée d'hydroxyde de sodium R et complétez à 10,0 mL avec de l'eau R.

*Liquide de compensation.* Dans une fiole jaugée de 10,0 mL, introduisez 1,0 mL de solution mère, 2 mL d'acide chlorhydrique 0,5 M et 2 mL de solution diluée d'hydroxyde de sodium R et complétez à 10,0 mL avec de l'eau R.

Mesurez immédiatement l'absorbance de la solution à examiner à 525 nm par comparaison avec le liquide de compensation.

Calculez la teneur pour cent *m/m* en dérivés *ortho*-dihydroxycinnamiques totaux, exprimés en acide chlorogénique, à l'aide de l'expression :

$$\frac{A \times 100}{188 \times m}$$

en prenant 188 comme valeur de l'absorbance spécifique de l'acide chlorogénique à 525 nm.

*A* = absorbance de la solution à examiner à 525 nm,

*m* = masse de la prise d'essai de teinture mère, en grammes.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*